

Préoccupations du Canada en matière d'énergie

13.1

La scène internationale

13.1.1

De plus en plus on se préoccupe à l'échelle mondiale des disponibilités énergétiques futures, par suite de l'accroissement de la demande et de la forte dépendance vis-à-vis du pétrole du Moyen-Orient. La hausse rapide des prix du pétrole depuis 1973-74 a créé de graves problèmes tant pour les pays en voie de développement que pour les pays industrialisés.

Le besoin d'une action concertée de la part des principaux pays industrialisés a été exprimé à diverses reprises en 1979. Pour faire face à la crise du pétrole iranien et à ses répercussions générales, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a, en mars 1979, demandé à ses 20 pays membres de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales de pétrole en réduisant la demande de disponibilités énergétiques mondiales de 5%, ou l'équivalent de 317 974 m³ (2 millions de barils) par jour en 1979, et en ralentissant la tendance à la hausse des prix mondiaux du pétrole. Le Canada a pris l'initiative notamment d'augmenter de 4% sa production nationale de pétrole, d'appliquer des programmes spontanés de conservation destinés à réduire la demande nationale de 3% en un an ainsi que d'adopter un programme élargi d'isolation thermique des maisons. En mai 1979, les pays membres de l'AIE ont accepté de continuer à appliquer le programme de réduction de 5% en 1980 et d'adopter de nouvelles mesures à plus long terme dans le but de mettre fin aux incertitudes relatives aux disponibilités en hydrocarbures et aux prix du pétrole dans les années 80.

En 1978, le Canada a participé au premier essai à échelle véritable du programme de partage du pétrole en cas d'urgence de l'AIE. Dans les questions internationales relatives à l'énergie, on doit également mentionner la participation active du Canada à des organismes internationaux comme les Nations Unies (ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). En 1979, le Canada a engagé des négociations bilatérales avec des pays producteurs de pétrole comme le Venezuela et le Mexique pour assurer son approvisionnement en pétrole en échange d'autres produits, technologies et services liés à la production d'énergie.

L'AIE a choisi octobre 1979 comme premier mois international de la conservation de l'énergie. Les activités du Canada pendant ce mois étaient centrées sur les avantages à long terme de la conservation de l'énergie et l'expansion de la coopération internationale. Le principal apport du Canada pendant le mois de la conservation de l'énergie a été d'accueillir la conférence internationale sur les économies d'énergie dans l'industrie qui s'est tenue à Toronto au début d'octobre 1979.

Dans le cadre d'une autre manifestation de solidarité internationale, le Canada, ainsi que six autres pays industrialisés qui ont participé à la réunion du sommet économique de Tokyo en juin 1979, s'est engagé à observer un programme rigoureux de conservation de l'énergie destiné à tenir compte des nouvelles augmentations du prix mondial du pétrole. C'est également à Tokyo que le Canada s'est engagé à rapprocher le prix national du pétrole du prix mondial et à limiter ses importations de pétrole à 95 392 m³ (600,000 barils) par jour.

La liste des pays d'où le Canada importe du pétrole, avec indication du volume et de la valeur, figure au tableau 13.1.

Recherche et développement énergétiques

13.1.2

Le Bureau de la recherche et du développement énergétiques (R-D), constitué au sein du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a servi de secrétariat à un groupe de travail sur la R-D énergétique. Ce dernier recommandait une intensification